

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 7 février 2023

N° VA_DEL2023_7

Objet : Sorties offertes aux aînés en 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 07 février à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Jean PERLEIN, ayant donné pouvoir à Annick VANNESTE, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Dominique GUERIN étant absent, Saliha KHATIR étant excusée.

La Ville, via son service municipal des aînés, propose des sorties gratuites pour le public aîné villeneuvois et seulement villeneuvois de 63 ans et plus. Après inscription auprès du service municipal des aînés, l'utilisateur pourra participer gratuitement à l'une des sorties offertes, ci-dessous, ainsi que son conjoint même si ce dernier a moins de 63 ans.

Ces sorties représentent un coût de 87 495 € pour 2060 places offertes.

Les destinations proposées pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Salon international de l'agriculture à Paris, le 3 mars 2023
- Bruxelles, visite guidée de Floralia et de la chocolaterie, le 4 ou 7 avril 2023
- Domaine des Charmes à Lesquin, repas dansant, le 11 avril 2023
- Berck, les cerfs-volants, le 18 ou 21 avril 2023
- Luxembourg, visite guidée de la ville, le 2 ou 4 mai 2023
- Giverny, visites guidées du jardin Monet, de la maison et du musée de l'impressionnisme, le 23 ou 25 mai 2023
- Parc crocodile rouge en Belgique, visite guidée du barrage et croisière en bus amphibie sur le lac, le 20 et 23 juin 2023
- Bruges, visite de la ville et promenade commentée en canaux, le 27 ou 29 juin 2023
- Repas spectacle « Cabaret du Père Mathieu », le 12 septembre 2023
- Marché de Noël d'Amiens et visite du guidée du musée de Picardie, le 12 ou 14 décembre 2023.

Après avis de la Commission n°4 Culture, rayonnement et loisirs, aînés, communication, relations internationales, tourisme du mercredi 18 janvier 2023, Il est proposé aux membres du conseil d'approuver le principe de gratuité de ces sorties pour les aînés villeneuvois à partir de 63 ans ainsi qu'à leur conjoint même si ce dernier a moins de 63 ans.

Imputation comptable : 6247 61 4500

Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à la majorité des présents et des représentés cette proposition, Claudine REGULSKI, Catherine BOUTTE, Eva KOVACOVA, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU ayant voté contre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 10 février 2023 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20230207-192949-DE-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 9 février 2023